

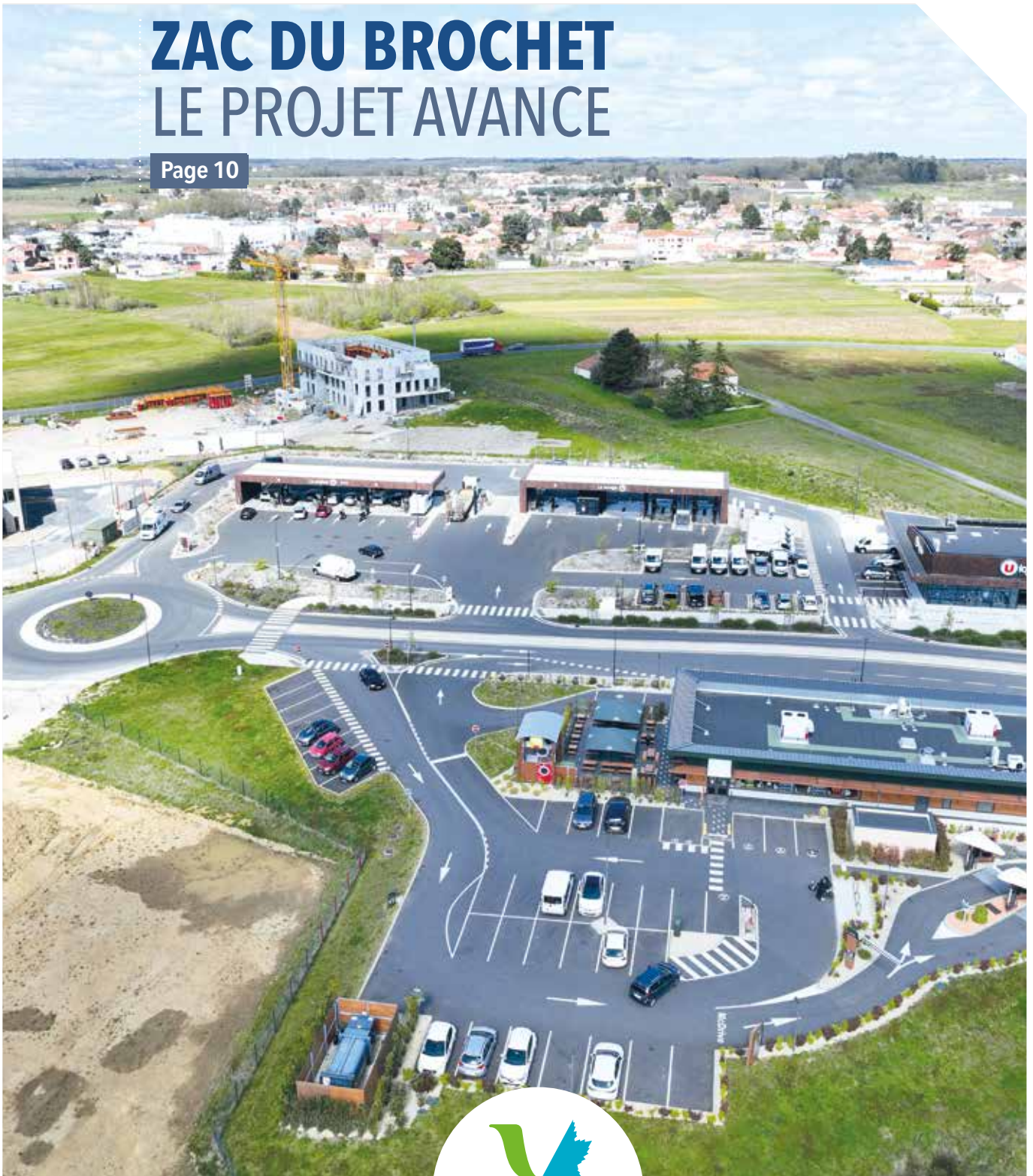
Vallet INFO

DÉCEMBRE
& JANVIER
2024

www.vallet.fr

ZAC DU BROCHET LE PROJET AVANCE

Page 10





7 LES ACTUS



10 DOSSIER



14 EN ACTION



21 VIE ASSOCIATIVE



23 INTERCOMMUNALITÉ



26 AGENDA

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE, Emilie SERY
 communication@vallet.fr
Crédits photos : Mairie, Photographein, associations
Création : www.STUDIORICOM.com • 02 41 58 11 12
Mise en page : Service communication
Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
 fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
Distribution : Andegaue communication
Tirage : 4 700 exemplaires
ISSN 2966-5655



L'ANNÉE 2023 TOUCHE À SA FIN. C'EST L'OCCASION DE DRESSER LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. SI JE DEVAIS LA RÉSUMER EN UN MOT CE SERAIT « VISIBILITÉ » : CETTE ANNÉE A ÉTÉ L'OCCASION DE MONTRER ET RENFORCER LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE COLLECTIVITÉ.

En effet, cette année a été riche en réalisations, en événements. Après les dernières années marquées par la crise sanitaire, nous avons pu retrouver une vie quasi-normale avec nos habitudes, nous projeter sur de nouveaux projets et finaliser ceux entrepris l'année passée.

Un travail important a été effectué pour repenser l'organisation des services municipaux, pour répondre aux missions de la commune et aux besoins de la population. En parallèle, afin d'améliorer les outils et l'environnement de travail, face à une démographie grandissante dans notre territoire, plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés (déménagement du nouveau centre technique municipal, de la police municipale). Ces aménagements permettent d'améliorer les conditions de travail des agents. Aussi, pour une meilleure cohérence d'activité de la vie associative, deux salles ont été réhabilitées : Jean-Baptiste CESBRON (7), Alice RECOQUE (8).

La ville a également renoué avec ses rendez-vous festifs habituels des beaux jours et elle poursuit avec les festivités de fin d'année. Devant le succès de l'édition 2022, la deuxième édition du marché de Noël s'est tenue les 9 et 10 décembre boulevard Pusterle. Cet événement était l'occasion de trouver des idées cadeaux, de rencontrer le Père Noël, de soutenir le Téléthon et de profiter en famille et entre amis des animations proposées par la commission extra-municipale.

Cette vitalité est également liée à l'engagement de personnes qui œuvrent pour la réussite des événements et l'avancée des projets, comme les bénévoles dont je salue une nouvelle fois l'investissement pour faire vivre notre tissu associatif ou encore les jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui partagent des moments inter-générationnels avec nos seniors, découvrent les institutions politiques et sportives pour enrichir leur culture. Toute cette offre, culturelle, sportive, les actions scolaires, permet le développement du lien social, de la mixité et de la relation entre les générations. Ces valeurs sont primordiales en cette période festive, elles nous rappellent l'importance de prendre soin des autres, d'être bienveillant à l'égard des personnes.

Les fêtes de Noël, au-delà du partage et des échanges, c'est aussi faire plaisir à des proches avec les traditionnels achats de Noël. Je suis heureux que nous disposions d'une offre commerciale de proximité riche. Malgré l'évolution des façons de consommer, les Valletais sont très attachés à une consommation locale qui favorise cette attractivité.

La municipalité soutenant toujours plus de projets à l'image de la Ligue de football des Pays de La Loire, de la ZAC St Christophe et du transfert de la ZAC du Brochet, met un point d'honneur à ce que ces transformations soient accompagnées et posées. La pression résidentielle dans le respect de la loi Climat et Résilience fixant un objectif de zéro artificialisation nette, la ville tente de concilier densité et cadre de vie.

En attendant, je vous souhaite en avance, de très belles fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous. Mes pensées vont aussi vers tous ceux qui vivent des moments difficiles, personnels et familiaux.

J'espère vous retrouver nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 20 janvier au Champilambart, à 18h30.

À votre écoute,

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

9 OCTOBRE

**EXPOSITION
LIGUE DE FOOT**

Vous avez été nombreux à venir découvrir le projet d'implantation de La Ligue de Football des Pays de la Loire à Vallet !



9 OCTOBRE

YOGA DU RIRE

Organisé par le CCAS dans le cadre de la semaine bleue dédiée aux 60 ans et plus, un atelier yoga du rire a eu lieu. Animé par une sophrologue, les participant.e.s ont pu découvrir les bienfaits de cette pratique dans la joie et la bonne humeur !

13 OCTOBRE

FESTI'SOUBE

La traditionnelle journée Festi'soupe a regroupé cette année les élèves des écoles élémentaires et maternelles de Paul Éluard et Sainte Marie, l'IME et l'Ifac qui n'avaient ce jour qu'un seul but commun : voter pour la meilleure recette de gaspacho.



18 OCTOBRE

RÉUNION DU CROS

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) s'est réuni dans la salle du conseil dans le cadre du label ville sportive.



6 NOVEMBRE

LECTURE D'ÉTIQUETTES

Le CCAS, en partenariat avec la mutuelle MCRN, a organisé un atelier de lecture d'étiquettes des produits alimentaires afin de faciliter la compréhension des composants des produits du quotidien.

11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre a commencé à Vallet et s'est poursuivie à la Regrippière.



LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Faut-il sacrifier la féerie de Noël pour des raisons d'économie d'énergie ?

Face à la crise énergétique et la montée de ses coûts, certaines communes ont décidé de rogner sur les illuminations de Noël en les supprimant purement et simplement. Pour nous, une fausse économie et une fausse excuse plutôt de l'ordre idéologique qu'écologique. Peut-être même pour réduire certains budgets en ayant une bonne excuse...

Malgré les idées reçues, les décorations lumineuses ne font pas gonfler la facture de manière disproportionnée. Chiffres à l'appui. Le coût des illuminations sur Vallet ne représente que 58,19€ pour un mois d'éclairage. On entend qu'en ces temps difficiles les communes doivent montrer l'exemple. Justement nous avons choisi de les maintenir et d'engager des actions de

sobriété énergétique et surtout nous n'avons pas attendu la crise énergétique pour le faire.

Depuis déjà des années, nous imposons aux fournisseurs, des éclairages led. Depuis l'année dernière les illuminations sont éteintes la nuit et cette année, nous allons diminuer la durée d'éclairage en arrêtant une semaine plus tôt. Alors quand on entend que ça coûte cher, c'est faux, ce n'est pas l'éclairage qui coûte mais la location des décors et surtout la pose. À ce titre, comme nous avons constaté une récurrence dans les installations, nous avons donc le projet d'acheter plutôt que de louer et de les faire installer par nos services. La configuration du nouveau Centre Technique Municipal nous permettrait notamment de stocker ces acquisitions. De même, les décorations sont maintenant en matière recyclée et nous avons aussi misé pour mixer sur des éléments diurnes

(se voyant le jour). Enfin, les services s'attachent à créer des décors depuis plusieurs années déjà.

Alors revenons un peu aux fondamentaux, aux traditions. Les fêtes de fin d'année sans illuminations c'est tout l'esprit de Noël qui s'en va. C'est aussi un élément d'attractivité pour la commune, c'est gratuit et ça plaît aux petits comme aux grands.

Le monde n'est pas à la fête alors si en plus on éteint les lumières de Noël, c'est la magie de Noël qui s'éteint.

VALLET EN TRANSITION

Comme nous l'évoquions dans notre tribune précédente, il nous semble important de revenir sur un sujet discuté et validé par la majorité municipale lors du conseil municipal du 7 septembre. Le projet "ZAC du Brochet".

Sans remettre en cause le déplacement des enseignes valletaises actuelles, et sans présager de la future affectation du projet dans le cadre de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), nous remarquons que le projet "ZAC du Brochet" conserve une surface d'implantation identique alors que la surface de vente se voit divisée par 3 et que le nombre de stationnements est, en conséquence, également réduit.

Nous nous interrogeons donc sur le devenir de ces surfaces non affectées à du commerce.

Dans le contexte actuel de tensions et d'incertitudes liées au modalités d'application de la loi ZAN et au regard des coûts et dommages irréversibles des fouilles préliminaires, cette nouvelle version du projet nous apparaît surprenante, voire choquante.

Dans une précédente tribune la majorité municipale s'est agacée des oppositions à ces projets structurants, confondant sans doute en partie la démocratie représentative et notre démocratie pleine et entière. Cette dernière, comprenant une part de démocratie directe, ne s'arrête pas au lendemain de l'élection.

On peut certes être en désaccord avec les personnes ou associations qui s'opposent à ces projets, mais prétendre que ces dernières critiqueraient juste pour critiquer, c'est faire preuve de mauvaise foi en balayant d'un revers de main leurs arguments, leur discours et donc une partie de leurs droits démocratiques.

C'est pourquoi, au sein de cette liste, nous ne demandons pas l'abandon pur et simple de tel ou tel projet, mais la tenue d'informations et consultations efficaces permettant aux citoyens de Vallet et des communes alentours de comprendre et influencer sur ces projets qui nous engageront, ainsi que les générations futures. vallettransition@protonmail.com

VALLET NOUVEL AIR

Cette fin d'année est marquée par les travaux d'orientations budgétaires pour l'année 2024. Le principe pour les différentes commissions est de prioriser et d'affecter les budgets notamment pour les investissements. Une masse d'informations, égrainées au fil des commissions.

Pour les oppositions, c'est prendre connaissance, à chaud, des décisions et arbitrages pris par la majorité. C'est toujours, à chaud, qu'il est demandé aux élu.es de valider ces orientations.

Une telle approbation ne peut être donnée après une simple lecture de chiffres et de lignes d'un tableau Excel. Les orientations budgétaires sont plus que tout un acte politique, qui mérite analyse et discernement.

La fin d'année est aussi une dernière occasion annuelle pour apporter un soutien aux associations, et en particulier financier. Comme de coutume, j'apporterai un soutien à deux associations valletaises d'ici la fin d'année, en partageant, pour cette première année d'élu,

toutes mes indemnités de l'année 2023.

La fin d'année est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter d'agréables préparatifs pour les fêtes ; que le partage et la convivialité soient des moments privilégiés, en famille ou entre amis.

Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble.

Joyeuses fêtes à toutes et tous.
Contact : valletnouvelair@gmail.com

INVITATION CÉRÉMONIE DES VŒUX

Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet, et l'ensemble du conseil municipal invitent tous les Valletais à la traditionnelle cérémonie des vœux :
le samedi 20 janvier, à 18h30 au Champilambart.



NOUVEAUX ARRIVANTS PENSEZ À VOUS DÉCLARER



Vous avez emménagé en 2023 sur la commune de Vallet ? Signalez-vous à l'accueil de la mairie ! En effet, la ville organise **le 19 avril 2024** une soirée dédiée aux nouveaux arrivants. Suite à votre signalement, une invitation vous sera adressée.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE HORAIRES DE CERTAINS SERVICES



Plusieurs services de la mairie adaptent leurs horaires pendant les fêtes.

- L'accueil de la mairie sera fermé les samedis 23 et 30 décembre.
- Le Champilambart et l'Intervalle seront fermés du 25 décembre au 5 janvier inclus.

URBANISME DE NOUVEAUX HORAIRES

Le service urbanisme de la mairie vous accueille désormais dans ses locaux de 9h à 12h30 du lundi au vendredi au lieu de 14h à 17h30.

ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ

Animation Le 17 décembre

Le dimanche 17 décembre, le père Noël sera présent pendant le marché. Les enfants pourront déambuler à dos de poney, à partir de 10h30.



Dégustation de vin chaud* le 28 janvier



Pour fêter la nouvelle année, la municipalité vous propose un temps convivial sur le marché le dimanche 28 janvier. Les élus vous donnent rendez-vous devant la mairie pour une dégustation gratuite de vin chaud* et de chocolat chaud.

* à consommer avec modération

ESPACES VERTS UNE CINQUANTAINES D'ARBRES PLANTÉS



Fin novembre, les espaces verts ont planté une cinquantaine d'arbres : 25 dans deux endroits différents.

Pour le premier, sur les abords du complexe sportif du Rouaud, le service a été aidé par le Conseil Municipal des Enfants. Ce fut une double action car en plus des plantations, ils ont installé sur les arbres déjà présents des nichoirs à mésanges.

Le deuxième site concerné par cette plantation d'arbres est la Prestière, rue Maître Pierre. Cette fois-ci, les espaces verts s'y sont rendus seuls pour arborer la rue.

Dans chaque lieu, plusieurs essences ont été plantées : des érables, des chênes, des ginkgos biloba, des zelkovas, des celtis australis, des savonniers et même un pin parasol.

COLIS DES AINÉS ILS SONT PRÊTS !

La fin d'année approche et le coffret gourmand que vous avez réservé est enfin prêt !

Après une prospection auprès de quelques fournisseurs locaux, la mise en colis des produits sélectionnés a été réalisée avec la participation de membres du conseil des sages et d'élu.e.s. Nous les remercions pour leur investissement. Nous remercions également les écoles Paul Eluard et Sainte Marie ainsi que l'Ifac pour leur participation en illustrant les cartes de vœux déposées dans les coffrets.

159 personnes seules et 54 couples ont réservé un colis. Suivant les choix de chacun, ces derniers seront :

- à retirer au CCAS du 11/12 au 15/12 (9h30/12h - 14h30 / 16h30)
- ou distribués à domicile par les élus et autres bénévoles au mois décembre.

Les 74 résidents de la maison de retraite recevront également quelques friandises, distribuées lors d'une rencontre avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants le 14 décembre.

Pour tout renseignement : CCAS 02 28 03 39 00 - 18 rue Emile Gabory.



ÉCLAIRAGE PUBLIC RAPPEL DES HORAIRES



Depuis le 7 novembre 2022 les horaires de l'éclairage public sont les suivants :

- en centre-ville, les candélabres seront éteints de 23h30 à 6h30 tous les jours,
- dans les villages et autres secteurs (lotissements...), de 22h30 à 6h30, tous les jours.

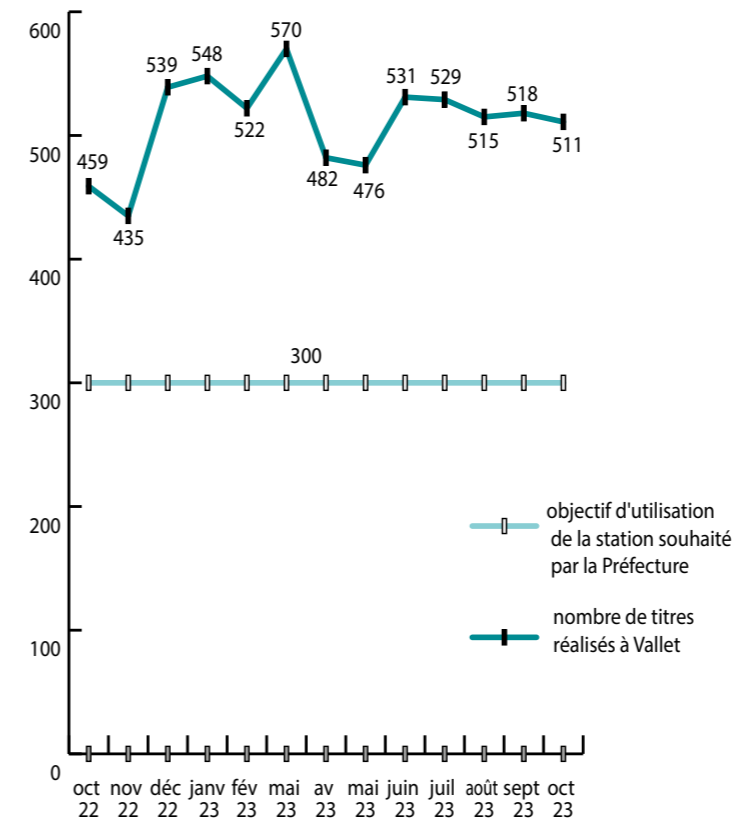
L'éclairage public a été supprimé sur l'ensemble de la commune du 1^{er} mai au 31 août.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Les illuminations de Noël sont installées depuis le 1^{er} décembre et le resteront jusqu'au 8 janvier. Elles s'allument à la tombée de la nuit et s'éteignent en même temps que l'éclairage public.



STATISTIQUES TITRES D'IDENTITÉ RECUEILLIS ENTRE OCTOBRE 2022 ET 2023 À VALLET



POINT JUSTICE UNE SOLUTION À L'AMIABLE AVANT DE SAISIR UN JUGE

Depuis le 1^{er} octobre 2023, une nouvelle disposition du code de procédure civile (article 750-1) rend obligatoire le recours préalable à un mode amiable de résolution des différends avant de pouvoir saisir un juge. Ainsi, la saisine du juge devra être précédée d'un recours à l'un des 3 modes de résolution amiable suivants : la conciliation de justice, la médiation civile ou la procédure participative. La conciliation de justice, chargée de trouver une solution à l'amiable à des litiges civils, est conduite par un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. La conciliation de justice se définit comme :

- proche des citoyens,
- totalement gratuite,
- sûre car assurée par des professionnels choisis et nommés par l'institution judiciaire et formés par l'école nationale de la magistrature,
- laissant aux parties la totale maîtrise de l'issue de la démarche.

Pour joindre celui de Vallet et prendre RDV : 02 51 71 92 12



4 QUESTIONS 4 RÉPONSES



**JÉRÔME
MARCHAIS**
Maire

J'ai besoin d'un titre d'identité, quelles sont les démarches à réaliser ?

Vallet est habilitée à délivrer les titres d'identité : carte d'identité ou passeport. La mairie transmet les dossiers auprès de la Préfecture. Elle est dépendante du matériel, du réseau et des délais de la Préfecture.

À QUOI SERT UN TITRE D'IDENTITÉ ?

Pour la plupart des démarches, il faut prouver son identité. Si vous n'avez aucun titre d'identité, vous risquez de rencontrer des difficultés dans les situations suivantes :

- examen ou concours,
- recensement,
- inscription à Pôle emploi,
- inscription sur les listes électorales et vote aux élections,
- opérations bancaires,
- voyage à l'étranger (carte d'identité pour l'UE et passeport pour l'étranger)...

QUELS SONT LES DÉLAIS POUR REFAIRE UN TITRE D'IDENTITÉ ?

Actuellement, les premiers créneaux de rendez-vous sont possibles à compter du mois de mars. La Préfecture a ensuite 2 mois pour étudier le dossier. Après ce délai, il y a la phase de fabrication, en moyenne un mois en fonction du titre, puis la réception des titres par la Préfecture. Au total, il faut compter près de 6 mois entre la prise de rendez-vous sur le site et la réception du titre. Si vous envisagez un voyage cet été, pensez à faire dès maintenant votre demande.

COMBIEN DE RENDEZ-VOUS SONT RÉALISÉS CHAQUE JOUR ?

À Vallet la station est ouverte en continu du lundi au vendredi pendant les horaires de la mairie ce qui représente 22 rdu par jour sans compter les rdu d'urgences que certaines mairies ne prennent pas. 520 dossiers ont été réalisés en octobre 2023. Cela représente une moyenne haute en comparaison des communes de même strate et disposant du même matériel.

COMMENT BIEN PRÉPARER SON DOSSIER ?

- Plus le dossier sera complet, plus celui-ci sera traité correctement. Voici les documents à fournir :
- une pré-demande à faire sur le site ANTS,
 - joindre un justificatif de domicile de moins d'un an,
 - joindre une planche de photos non découpée datant de moins de 6 mois (visage, oreilles et cou dégagés, pas de boucles d'oreilles, pas de mèche sur les sourcils, pas de lunettes),
 - ramener l'ancien titre,
 - joindre un timbre fiscal en cas de perte/vol ou pour un passeport,
 - Si plus de 10 ans, joindre un acte de naissance.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la mairie.



DÉMÉNAGEMENT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DU BROCHET AVANCE

Actualisé dans le respect des lois, dont la loi climat et résilience, le programme de transfert sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Brochet a été validé en conseil municipal, au SCoT du Pays du Vignoble nantais et à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Pour rappel, le projet consiste au transfert de l'Hyper U, du Lidl, de Géo, de Norauto et en la création d'activités de restauration, hôtellerie, de bureaux et contrôle technique.

Après 15 ans d'études, le projet de la ZAC du Brochet a fait une très belle avancée : les porteurs de projets commerciaux viennent d'obtenir l'accord de la CDAC.

DESCRIPTION DU PROJET

La ZAC du Brochet a été approuvée le 22 mai 2023 par le conseil communautaire. Sur la première tranche de la ZAC, la station service et le Mc Donald's ont ouvert fin 2020. Le contrôle technique va prochainement démarrer son activité. S'ajoutent à cela deux bâtiments de bureaux en cours de construction. Le premier sera livré en décembre 2023 et le deuxième en 2024, avec l'ouverture d'un restaurant/bar. Le montage opérationnel est en cours pour la création d'un hôtel de 63 chambres.

La deuxième tranche fera l'objet de fouilles archéologiques avant le début des travaux. Une fois celles-ci réalisées, cette tranche consistera :
- au déplacement de l'Hyper U, du Lidl, du Géo et du Norauto,
- en la création d'une nouvelle enseigne Écomiam (produits français surgelés),
- en la création d'un village loisirs et services, qui sera complémentaire aux activités déjà existantes sur Vallet.

À côté de l'Hyper U, des boxes de stockage seront également proposés.

UN DÉMÉNAGEMENT NÉCESSAIRE

Les enseignes existantes (Hyper U, Lidl, Géo, Norauto) sont toutes à l'étroit et ne peuvent plus s'agrandir. Le site est entièrement ceinturé de secteurs déjà urbanisés. Ceci ne permet pas d'envisager une extension.

Le plan d'aménagement de la future zone commerciale



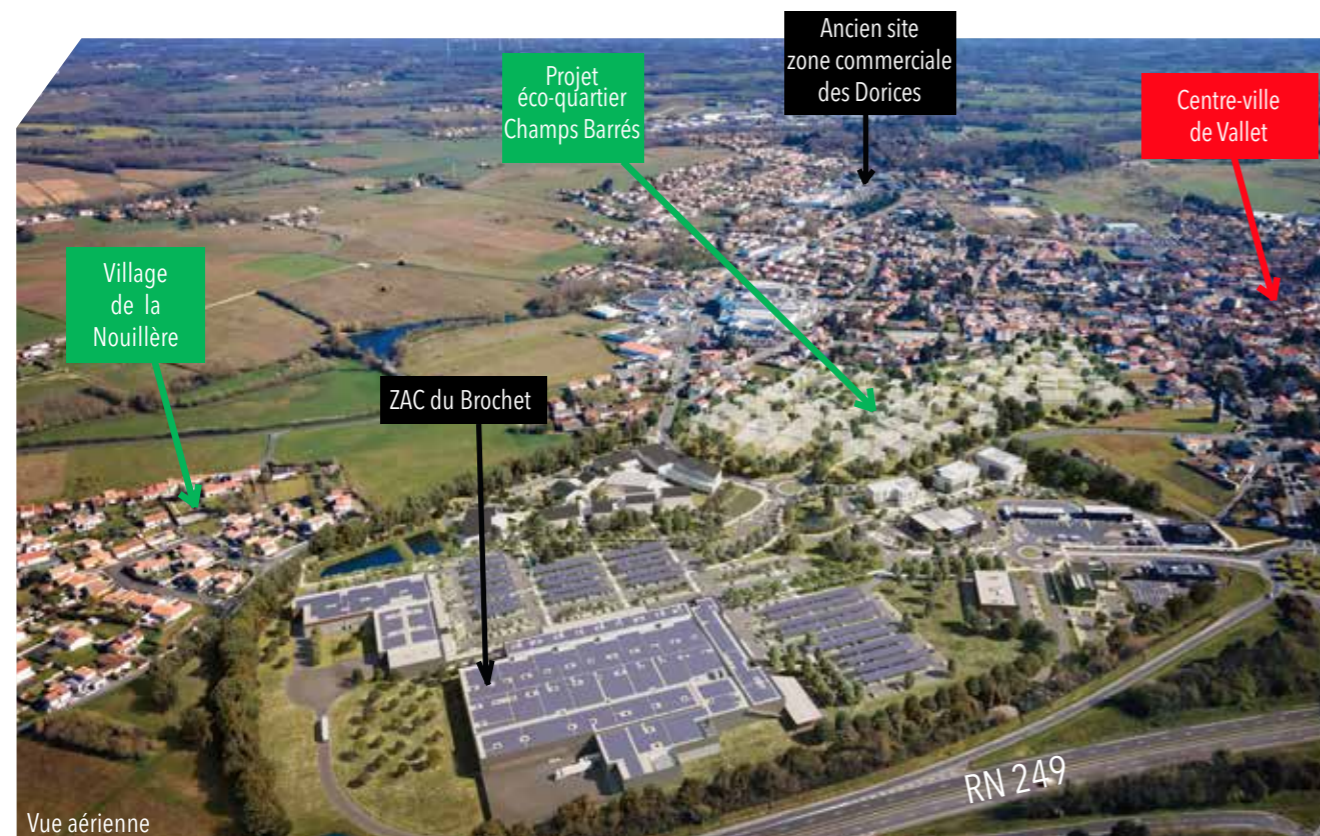
Le projet répond à l'évolution de la démographie de la commune et de tout le vignoble. En effet, depuis 2013, la population augmente de 1,3% par an.

Le transfert de ces activités dans la ZAC du Brochet est indispensable au maintien de son commerce et des emplois. Il améliorera aussi les flux de livraisons, qui se font actuellement via la contournante de Vallet (RD 763). Cela représente à ce jour 11 000 véhicules dont 800 poids lourds par jour.

Les différentes études de circulation réalisées démontrent l'amélioration des conditions de circulation après le déménagement des commerces ainsi qu'un impact modéré et soutenable au niveau des giratoires de l'entrée de ville sud de Vallet qui feront l'objet d'un agrandissement des voies.

Ceci explique la pertinence de la zone du Brochet en accessibilité immédiate de la RN 249.

LA CDAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?
Elle est composée de représentants d'organismes, d'associations, d'élus dont 3 locaux. Cette commission vote la réalisation d'un projet d'aménagements commerciaux. Il faut avoir la majorité pour que le projet soit accepté.
Sur 11 votants, le projet de la ZAC du Brochet a obtenu 8 votes pour, 1 abstention et 2 votes contre lors de la commission du 22 novembre 2023.



UN PROJET VERTUEUX

À distance égale entre le centre-ville et le site actuel, la ZAC du Brochet sera accessible à pieds de manière sécurisée depuis les quartiers d'habitation existants et à venir, mais aussi à vélo grâce à des voies partagées avec les piétons.

Conscient du développement de la mobilité douce, le projet prévoit la création d'emplacements pour vélos et de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides.

Sur l'aspect architectural, le projet s'inscrit dans un ensemble pour obtenir une cohérence des bâtiments de la ZAC, avec des matériaux et des teintes liées au Vignoble nantais, une hiérarchisation des constructions qui laisse place à un paysage ouvert à la perception des magasins depuis l'entrée du site.

Dans un souhait d'adapter ce projet à la loi climat et résilience de nombreux aménagements paysagers seront prévus. On compte notamment :

- un parking mutualisé en pavés perméables,
- des noues paysagères,
- un parking mutualisé recouvert de 6 117 m² d'ombrières photovoltaïques,
- un éco-pâturage,
- des panneaux photovoltaïques sur les toitures (10 596 m²).

La structure de l'Hyper U a pour objectif d'être en énergie positive.

UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE COMPLÉMENTAIRE

Ce projet est travaillé avec l'aménageur (SNC LE BROCHET) et en étroite collaboration avec les élus et services techniques de Vallet et de la CCSSL. L'objectif est de proposer une mixité des fonctions urbaines - commerciales et tertiaires (bureaux, services et loisirs) - et de faire le lien entre le futur écoquartier des Champs-Barré et le hameau de La Nouillère.

L'objectif est de maintenir une offre commerciale complémentaire et équilibrée avec le commerce de centre-ville, à destination de tous les habitants du Vignoble, pour qu'ils puissent consommer sur place.

En outre, le projet permet de réduire l'évasion commerciale et de favoriser la synergie commerciale entre le centre-ville et la ZAC du Brochet.



Vue aérienne du site actuel - zone commerciale des Dorices

LE DEVENIR DU SITE ACTUEL DE LA ZONE COMMERCIALE DES DORICES

La ville a manifesté, formellement en 2013 à travers son PLU, son souhait de faire évoluer cette zone en secteur d'habitat et de services publics. La proposition a été adoptée lors du conseil municipal du 21 septembre 2017.

Notre ville s'est portée acquéreur du site en faisant appel à l'agence foncière de Loire Atlantique et a signé la convention de portage en février 2018.

Devenant propriétaire, la municipalité conforte les orientations prises en 2013 sur ce périmètre.

Cette zone transférée, libérée de son activité commerciale, représente une superficie de 4,9 hectares. Elle est stratégiquement située à proximité du collège public Pierre Abelard, du Champilambart, de l'école de musique, de l'Institut Médico-Educatif (IME), de nos infrastructures sportives, du centre-ville et du futur site de la Ligue de football des Pays de Loire.

Son acquisition par la municipalité est pertinente et indispensable pour l'avenir de la ville.

Les options qui se présentent sont : l'installation de services publics complémentaires (Lycée, pôle enfance/jeunesse) et/ou la construction de logements.

C'est dans ce sens qu'en 2018, la ville de Vallet a fait prévaloir son souhait d'accueillir un lycée sur ce site auprès du conseil régional des Pays de La Loire. Si ce projet ambitieux ne voit pas le jour, une zone d'habitation sera créée.



POUR + D'INFOS

RDV sur le site du gouvernement : www.artificialisation.developpement-durable.gouv.fr



©Photographier

URBANISME LOI ZAN : QUE VA-T-ELLE CHANGER ?

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice.

OBJECTIF 2050

1 ha artificialisé = 1 ha renaturé

UNE LOI POUR LA TRANSITION

Au-delà de l'innovation démocratique, la loi accélère la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire. Elle a l'ambition d'entraîner et d'accompagner tous les acteurs dans cette indispensable mutation. Tous les domaines de notre vie sont concernés : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir, renforcer la protection judiciaire et l'environnement.

La loi climat et résilience a fixé l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de l'artificialisation de 50% en 2030, par rapport à la période 2011-2021.

L'artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi climat et résilience comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques, climatiques ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».

Sur la période 2011-2021 ce sont près de 250 000 hectares qui ont été artificialisés. Les sols remplissent de nombreuses fonctions écologiques essentielles, comme le stockage de carbone, l'infiltration de l'eau ou la préservation de la biodiversité.

UNE LOI POUR LA BIODIVERSITÉ

De nouveaux modèles d'aménagement durable sont à réinventer, en conjuguant sobriété et qualité urbaine. La priorité est de transformer la ville existante, en revitalisant les cœurs des petites et moyennes centralités : en recyclant les 170 000 hectares de friches en France, en mobilisant les logements vacants ou sous occupés. La densité peut être optimisée, pour faciliter l'accessibilité aux services et activités tout en améliorant le cadre de vie de nos concitoyens, notamment en renforçant la présence de la nature en ville. Au niveau national, les opérations de moins de 8 logements/hectares sont responsables de 51% de la consommation d'espaces.

Cette trajectoire progressive vers l'absence d'artificialisation nette d'ici 2050 est à décliner dans les documents de planification : les schémas régionaux (SRADDET) doivent intégrer et territorialiser cet objectif, de même que les SCoT et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



ZAC SAINT-CHRISTOPHE DES LOTS TOUJOURS DISPONIBLES

Depuis 2017, la ZAC multi-sites Saint Christophe / la Prestière est lancée. La ville de Vallet réalise ce projet d'aménagement en régie : elle est ainsi aménageur et maître d'ouvrage de l'opération. À ce titre, elle a notamment en charge la commercialisation des terrains destinés à la réalisation du programme de logements. Dans le cadre de cette première tranche, la commune commercialise sept lots à bâtir dont deux destinés en priorité aux primo-accédants.

7 LOTS À BÂTIR

La commune commercialise sept lots à bâtir. Deux sont réservés aux primo-accédants, c'est dire aux personnes qui n'ont pas été propriétaires de leur logement dans les deux années précédant la demande.

En effet, sur les 7 terrains vendus : 2 leur sont destinés (lots 36 et 38), l'un (le lot 36) est vendu. Le prix de ces deux terrains est à un prix préférentiel (250 euros /m²) encadré par un dispositif de convention anti spéculative, permettant de limiter les plus-values en cas de revente des biens, pendant une durée de 10 années à compter du dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux de la maison.

Les sept lots disponibles de cette première tranche ont des surfaces cessibles qui vont de 339 à 469 m². Le prix de 350 euros /m² est celui retenu pour les cinq autres terrains.

		Surface cessible en m ²	Surface plancher en m ²	Prix en euros	Etat
AY 1840	LOT 36	339	150	84 750 €	réservé
AY 1839	LOT 37	415	150	145 250€	disponible
AY 1838	LOT 38	398	150	99 500 €	disponible
AY 1837	LOT 39	414	150	144 900 €	disponible
AY 1836	LOT 40	468	150	163 800 €	disponible
AY 1973	LOT 41	408	150	142 800 €	disponible
AY 1842	LOT 42	469	150	164 150€	disponible

À QUOI VA RESSEMBLER LE QUARTIER ?

Le programme complet comprend environ 90 à 130 logements, sur une surface de plancher prévisionnelle maximum de 12 000 m², dont 25 % de logements locatifs sociaux. Le reste est destiné à de l'accession à la propriété, en terrains libres de constructeurs, à une part d'accession sociale ou maîtrisée ainsi qu'à une part de logements adaptés aux seniors. Cet éco-quartier se veut agréable et collaboratif avec les habitants. Un square jardin de 2 300 m² s'insère en cœur d'opération. Celui-ci sera le cœur vert du quartier. Il s'agit d'un ensemble composé de 4 pièces thématiques : le verger, le jardin humide, le jardin de détente et la prairie événementielle.



VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR UN LOT ?
Contactez le service foncier de la mairie de Vallet au 02 40 33 92 00.



Rond point de la gare



Aménagement rue du Clos Julienne

TRAVAUX LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La commission voirie et espaces publics de la municipalité œuvre pour une mise en sécurité des routes pour les usagers et offrir des stationnements adaptés. À chaque projet, elle travaille sur la végétalisation des espaces. L'enjeu est de préserver et de réintroduire la nature en ville, dans les espaces urbanisés du territoire. Malheureusement, des incivilités sont parfois à déplorer durant les travaux.

INCIVILITÉS REMARQUÉES

Les travaux du giratoire de Bonne Fontaine, nommé rond point de la gare, sont ainsi achevés. L'objectif était de sécuriser les échanges entre ces deux voies, dont l'intersection était un STOP et de fluidifier la circulation.

L'entreprise prestataire des travaux avait mis en place une signalisation pour assurer la protection des usagers de la route et celle des personnels travaillant sur ce projet. La commune est consciente que ces travaux ont entraîné de fortes perturbations, entraînant des ralentissements, une circulation alternée et déviée, une réduction de vitesse...

Malgré tout, la ville déplore de très nombreuses incivilités sur la durée des travaux.

À plusieurs reprises, le constat a été établi que, malgré la signalisation d'interdiction, des poids lourds et véhicules légers passaient et que, malgré la mise en place d'un alternat, il n'était pas tout le temps respecté.

Ce sont les personnels qui travaillent sur site et tous les

usagers que le non-respect de la signalisation et des consignes de sécurité met en danger.

On profite de cette déplorable situation pour demander un plus grand respect de la part de tous lors des différents travaux effectués.

MOBILITÉS DOUCES

Dans le cadre des mobilités douces, la commune étend son réseau de pistes cyclables. Une nouvelle voie a été réalisée le long de la RD 763 qui part du parking des Dorices et qui s'étend jusqu'au rond-point de la zone des Dorices.

Des travaux de sécurisation vont être réalisés aux Creusettes. Le carrefour est dangereux, beaucoup de voitures circulent. Les travaux doivent améliorer la visibilité.

Afin d'apaiser la circulation en centre-ville, la municipalité a fait le choix de réviser son plan de stationnement.

Ainsi une nouvelle zone bleue sera visible sur une partie du parking Petit Breton (derrière la mairie), dans la rue Barin de la Galissonnière, la rue Antoine Guilbaud et le petit parking, fin décembre, début janvier.

Enfin, la commission voirie, espaces publics et commerces a travaillé sur le projet de la rue d'Anjou. Afin de limiter les risques d'accidents et de mieux partager la voie publique entre voitures, deux-roues et piétons, une zone 30km/h sera mise en place. Il est également prévu un réaménagement des espaces avec une végétalisation de certaines parties de trottoirs pour diminuer l'effet minéral. Enfin, un espace de restauration supplémentaire extérieur sera installé.

La rue du Clos Julienne va aussi être végétalisée. Deux bandes vont être créées sur les trottoirs. Ce nouvel aménagement paysager s'inscrit dans la stratégie de lutte contre le réchauffement climatique et d'amélioration de la qualité de vie en ville.

Dans la continuité de ces travaux, le projet de végétalisation de la place Charles de Gaulle se poursuit.

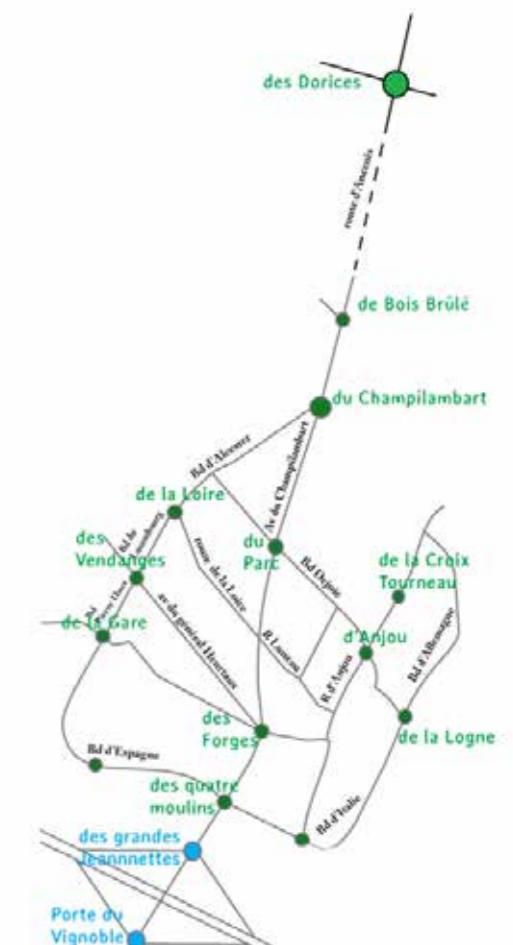
Vous l'avez certainement vu, un immeuble se construit à l'intersection de la route de la Loire et de la rue Emile Gabory. Les futurs habitants de cet ensemble immobilier sortiront en plein milieu du carrefour, aujourd'hui géré par des feux tricolores. Face à la dangerosité potentielle sur la circulation, la commune réfléchit à un nouvel aménagement pour sécuriser cette sortie.

Aussi, de nouveaux logements ont vu le jour route de La Loire ce qui occasionne une réorganisation nécessaire des stationnements sur cette voie. La ville a ainsi prévu de réaliser des stationnements en quinconce.

Enfin, le stationnement du boulevard Louis Beauquin sera quelque peu revu en raison de désagréments occasionnés aux habitants de la rue.

DÉNOMINATION DES RONDS POINTS

Face à la multiplication des ronds points et aux futurs aménagements prévus, les élus ont souhaité faciliter leur identification. Le conseil municipal du 10 novembre a voté une nouvelle dénomination des giratoires.





VALLET 2024 IL VA Y AVOIR DU SPORT !

Permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive, tel est l'objectif majeur de la politique sportive de la ville. Plusieurs projets importants attendent la municipalité en 2024, année des Jeux Olympiques à Paris.



VALORISER L'ENGAGEMENT SPORTIF DE LA COMMUNE

Le mercredi 18 octobre, la commune a accueilli le Comité Régional Olympique et Sportif dans le cadre de sa candidature au label ville sportive. Déjà candidate en 2019, la ville dispose de trois flammes sur cinq.

Pour rappel, le label « Ville sportive », attaché au symbole de la flamme olympique, récompense les actions menées par les communes en faveur du développement de la pratique sportive.

Le comité évalue l'engagement de la commune sur plusieurs aspects : La répartition du nombre de pratiquants sportifs par rapport à la population, la part du budget sport par rapport au budget municipal, les équipements sportifs, la dynamique associative, la politique municipale.

Réponse attendue au printemps 2024.

RÉNOVATION DES SALLES DU ROUAUD

Suite à une malfaçon, le sol des salles du Rouaud va être remplacé. La période des travaux s'étalera de début juin à mi-août. La ville est consciente de

la gêne que cela occasionnera. Elle compte sur la compréhension de tous pour sécuriser la pratique des licenciés.

RÉHABILITATION DU COMPLEXE DES DORICES

Vous le savez sûrement, le complexe des Dorices va connaître une période de rénovation. La commune a lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage. La ville souhaite, pour atteindre ses objectifs, couvrir les deux terrains de tennis extérieurs avec la création de vestiaires, club house et offrir des possibilités d'espaces de réunion pour la vie des associations sportives. Cet ensemble sera relié aux salles A & B, qui seront réhabilitées.

Les différents espaces (circulations, bar, locaux de rangement...) seront repensés, avec une mise en adéquation des besoins et des capacités d'accueil.

À toutes ces restructurations, il ne faut pas oublier l'installation de la Ligue de football des Pays de la Loire sur notre commune dont le déménagement est prévu en 2026.



Le CME au Champilambart dans le cadre de son projet de création d'une nouvelle structure

CME DES PROJETS TOUTE L'ANNÉE

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est constitué de 28 enfants élus par leurs camarades d'école pour une durée de deux ans. Durant cette période, ils sont amenés à réfléchir, échanger et proposer de nouveaux projets pour la commune. Élu depuis le 18 octobre 2022, le jeune conseil s'est lancé sur sa deuxième année de mandat.

Le CME est organisé sous la forme de deux commissions :

- La commission « cadre de vie » qui regroupe l'aménagement, l'environnement et la sécurité,
- La commission « vie locale » qui traite du bien vivre ensemble, du sport et de la culture.

Durant l'année 2023, il y a eu quelques changements : suite à deux démissions, Myla et Geoffrey ont intégré la commission « cadre de vie » à la rentrée. La coordination du CME a également changé avec le recrutement d'un nouvel animateur, Arnaud SIROUET, venu épauler l'élue référente Béatrice BRICHON.

LES PROJETS VIE LOCALE

La commission « vie locale » a travaillé sur plusieurs projets qui ont abouti cette année. Parmi eux, un atelier d'art organisé avec des résidents de la maison de retraite, l'implication dans Festi'Soupe en tant que membre du jury... Des projets sont également en cours d'aboutissement ou seront effectifs dans le courant de l'année 2024. On compte notamment l'idée de la mise en place d'un banc de l'amitié dans les deux écoles élémentaires valletaises afin de permettre aux élèves de créer un espace d'échange. Ce projet est en cours de discussion avec les écoles et les espaces verts de la ville. Un projet tombola caritative verra le jour en 2024, en lien avec

l'association Road to handisport qui aide à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap physique.

Une journée dédiée au sport pour les CM2 sous forme d'Olympiade, en lien avec les associations sportives valletaises pour promouvoir et faire découvrir les disciplines présentes sur le territoire est à l'initiative des jeunes. Le CME renouvellera aussi sa participation à Jeux Part'âge organisé par le CCAS. Une rencontre avec l'IME de Vallet est aussi envisagée.

Enfin, à l'approche des fêtes, les jeunes conseillers remettront les colis de Noël aux résidents de la maison de retraite.

LES PROJETS CADRE DE VIE

Dans cette commission des projets ont également été menés tout au long de l'année 2023 tels que des rencontres avec la police municipale, les espaces verts. La création et la mise en place d'une enquête réalisée sur le terrain à l'espace de jeux dédié aux enfants ont permis aux jeunes d'amorcer leur projet d'installation d'une nouvelle structure. Enfin, dans le cadre de l'environnement, ils ont participé avec les espaces verts à la plantation d'arbres au complexe du Rouaud ainsi qu'à l'approche de l'étude sur l'aménagement des Champs Barrés.





IFAC

RENCONTRE AVEC CÉLINE PÉAN-LOISELEUR, RESPONSABLE DU PÔLE ENFANCE

Le pôle enfance Vallet Animation Ifac comprend le périscolaire, le temps méridien de l'école Paul Eluard et l'accueil de loisirs pour tous les enfants valletais. Arrivée sur Vallet en 2001 comme surveillante de car, Céline évolue dans l'animation depuis 29 ans. Depuis une dizaine d'années, elle est responsable du pôle.

DES MISSIONS VARIÉES

Vallet Animation Ifac est le délégataire de la ville pour ses activités petite-enfance, enfance et jeunesse. C'est en son sein que Céline exerce ses missions de responsable. Celles-ci sont très variées : « j'ai sous ma responsabilité 15 animateurs, avec Annabelle, mon adjointe. Dans le cadre des accueils périscolaire et de loisirs, mon rôle est d'être en contact quotidien avec les familles afin de gérer au mieux leurs demandes et besoins d'accueil. Mes fonctions s'élargissent aussi au domaine de la comptabilité et aux ressources humaines. Je suis en relation quotidienne avec les écoles, la mairie... ». Son poste revêt également un aspect pédagogique important : « j'élabore les programmes, les orientations pédagogiques que l'on veut mener, je choisis les thèmes à aborder ». Ces derniers sont souvent inspirés de l'actualité, bien que chaque année scolaire ait un thème défini : « cette année, ce sont les couleurs, on en change chaque mois. À chaque vacances scolaires, il est acté par l'équipe pédagogique de choisir un thème différent de celui fixé pour l'année. Pour celles de la Toussaint, c'était les vacances féériques ».

UNE HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION

Le pôle accueille les enfants de 3 à 11 ans, répartis en quatre tranches d'âges. Avec un panel aussi varié, l'équipe d'animateurs ne s'ennuie jamais. D'autant moins que l'effectif ne cesse d'augmenter : « Depuis septembre, on découvre de nouveaux chiffres. Sur le temps du périscolaire, on accueille 150 à 165 enfants le soir, parfois jusqu'à 170 enfants soit le maximum de notre capacité. Le mercredi on oscille entre 150 et 160 enfants. On n'a jamais moins de 100 enfants pendant les vacances. Ce sont en moyenne 30 à 40 enfants de plus que l'an dernier. » Il est donc nécessaire de renforcer le personnel d'animation.

DES PROJETS POUR TOUS

Chaque animateur a ses projets. Annabelle est à l'initiative de projets parents-enfants : « un atelier cuisine du monde est en cours d'organisation pour 2024. On aimerait aussi mettre en place un atelier couture ». Céline, elle, a un projet qui l'anime plus particulièrement : organiser une course de draisienne au printemps pour les petits de 2 à 5 ans : « ce serait dans le cadre du label Terre de Jeux 2024. Il n'y a pas souvent d'événements organisés pour cette tranche d'âge ».

SEMES

EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Vous recherchez du travail proche de votre domicile, vous êtes motivés et disponibles, venez-nous rencontrer ! Nous avons du travail à vous proposer dans des secteurs variés :

- Ménage (à domicile, locaux d'entreprises, d'associations...)
- Intervention auprès d'enfants (surveillance, restauration scolaire...)
- Manutention
- Entretien d'espaces verts
- Collecte et tri des déchets

SEMES est une association locale d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Nous sommes la jonction entre les employeurs (entreprises, associations, collectivités et particuliers) qui nous confient leurs besoins en personnel et vous, votre projet et votre situation. Nos conseillers sont là pour vous accompagner individuellement, être à l'écoute pour mieux connaître vos compétences, vos besoins et vous soutenir dans vos démarches de retour à l'emploi. Il vous sera aussi confié des missions adaptées à votre situation que ce soit des remplacements de quelques heures à quelques jours, ou bien des temps partiels plus durables voire des temps pleins en fonction de vos souhaits et capacités.

En vous inscrivant à SEMES vous pouvez très rapidement commencer à travailler. En parallèle l'accompagnement est l'opportunité de préciser votre projet professionnel, d'identifier vos besoins en formation, de découvrir des secteurs d'activité, de se faire des contacts et en bonus des ateliers accessibles gratuitement que ce soit la simulation d'entretien d'embauche, des ateliers « confiance en soi », des ateliers d'aide à la réparation de son véhicule via des partenaires locaux...

Nous pouvons vous recevoir du lundi au vendredi dans une de nos 3 antennes ; Clisson, Vallet, Aigrefeuille sur Maine. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au téléphone au 02 40 03 93 54 ou par mail à secretariat@semes-44.fr SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale. www.semes-44.fr

RESTOS DU COEUR

DATES DE DISTRIBUTION

La première distribution a eu lieu le 30 novembre. Pour cet hiver, les horaires de distribution sont les jeudis de 10h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30

Renseignements :
Tél. : 02 40 36 44 46 (centre) le jeudi ou sur répondeur.
Mail : ad44.vallet@restosducoeur.org



LA CPTS VOUS AIDE À TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT

Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant pour assurer votre suivi médical ? Vous n'avez pas de médecin traitant déjà déclaré ? Vous avez déjà fait la demande auprès du/ des cabinet.s de votre commune de résidence sans succès ? La CPTS peut vous aider !

La CPTS Sud Loire Vignoble (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) vous accompagne dans votre recherche d'un professionnel de santé. Pour se faire, rendez-vous sur son site internet et remplissez le formulaire dédié sur cette page : www.cpts-sudloirevignoble.fr/services/2

Pour plus d'informations, pour pouvez contacter la CPTS par :
Mail : medecintraitant@cpts-sudloirevignoble.fr.
Tél : 07 56 09 36 77



SIMONNE CONCEPT LE PETIT TRUC EN PLUS

Il y a un mois, Ophélie DELANGLE ouvrait sa boutique de décoration baptisée **Simonne**, à la place du fleuriste rue des Forges. Ancienne styliste dans une entreprise de décoration pendant 18 ans, Ophélie a toujours été animée par la décoration. Et ça se voit : si on se sent comme chez soi dans sa boutique, c'est qu'Ophélie l'a agencée comme si c'était sa maison. Le mobilier, dont des canapés sur-mesure, côtoie divers objets, des vases, des bougies mais aussi des plantes. Pas n'importe lesquelles en revanche car elles ont toujours un côté graphique ou des couleurs naturelles surprenantes.



On y trouve aussi de la peinture sur commande et 70 références de papier peint, classique ou panoramique. Pour ce dernier, il est possible de l'agencer sur-mesure. Si vous avez un doute, Ophélie vous avisera de ses conseils avec plaisir ! La décoratrice aime trouver la "petite chose" en plus. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a appelé sa boutique **Simonne** : c'est le prénom de sa grand-mère, chez laquelle il y avait toujours une surprise. Pari réussi : il est difficile de repartir de sa boutique les mains vides.

39 Rue des Forges
Tél : 02 28 51 45 38
Instagram : [simonneconcept](#)

MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE UNE DISTINCTION CHOCOLATÉE



Valletais depuis 11 ans, chocolatier depuis 26, Bertrand BALAY a reçu la plus haute distinction dans son domaine : **Meilleur Ouvrier de France (MOF) en chocolaterie**. Ce titre est si prestigieux qu'ils ne sont que 25 en France dans sa catégorie. Pour obtenir ce titre tant convoité, Bertrand a été sélectionné parmi les 27 candidats à œuvrer à l'école Alain DUCASSE, à Paris, lors de la première épreuve. Seulement 9 ont pu accéder à la finale qui s'est déroulée 8 mois plus tard. Une épreuve

redoutable : après avoir reçu le sujet qui portait sur l'art déco quelques mois avant la date fatidique, Bertrand et les autres candidats ont travaillé pendant 4 jours afin de réaliser un buffet de chocolats et de confiseries. Ils ont dû faire preuve d'innovation dans leurs techniques, dans la formulation et apporter leur touche esthétique. Le tout sous le regard de leurs pairs les plus reconnus dans le métier. Pour cette épreuve, Bertrand s'est fait accompagner par un coach pour se préparer mentalement. Son titre est le fruit de nuits, de weekends acharnés et d'un mental d'acier. Il a ainsi pu prouver qu'il était digne de porter le col bleu blanc rouge. Grâce à cette distinction, son métier a pris un tournant : il est devenu ambassadeur de son entreprise de vente de chocolats pour les professionnels et, en parallèle, a monté sa boîte de précieux conseils qui lui permet d'en prodiguer à travers le monde.

NOUVEAUX À VALLET

ADHAP L'aide à domicile

Mme GAILLARD Anastasia
10, rue des Forges
Tél : 02 40 74 50 69
www.adhap.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

VALLET AUTOMOBILES Garage multimarques

M. CHARREAU Anthony
1 rue des Tonneliers - ZI des Dorices
vallet.automobiles44@orange.fr
Tél : 02 40 36 25 15

ÉNERGIE : BALADE THERMIQUE

Découvrez la face cachée des façades pour comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations.

Équipé d'une caméra thermographique, un conseiller France Rénou' vous accompagne dans une balade nocturne. Cette caméra capte les déperditions d'énergie des bâtiments pour comprendre l'intérêt d'une bonne isolation et découvrir les solutions de rénovation.

Mercredi 20 décembre de 18h à 20h –
Espace F. Praud - 50 Impasse de la Piscine,
Le Loroux-Bottereau
Atelier gratuit, sur inscription et ouvert à tous. Inscription : pcaet.cc-seureloire.fr



ENFANCE ET PARENTALITÉ UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (L.A.E.P)

Qu'est ce qu'un LAEP ?

Le L.A.E.P est un lieu ludique de rencontres et d'échanges qui accueille de manière gratuite, anonyme et sans inscription les futurs parents, les parents ou adultes référents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. Chacun peut venir librement pour passer un moment privilégié avec son jeune enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents, partager avec des personnes formées à la posture d'accueillant sur des questionnements, des problématiques parentales. C'est pour les enfants...un espace de jeux, de découvertes, de rencontres avec d'autres enfants. C'est pour les adultes...un espace pour faire une pause, échanger, observer, se questionner.

Les permanences à compter de janvier 2024

Les permanences sont gratuites, vous arrivez et vous repartez librement.

L.A.E.P Vallet :

Multi-accueil La Maison des doudous
2 rue Saint-Michel
Les samedis de 9h30 à 11h30

RELAIS PETITE ENFANCE MATINÉE DE MOTRICITÉ

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 4 ans ?

Le relais petite enfance vous propose :

- de venir vivre un moment privilégié avec votre enfant,
- de rencontrer d'autres parents, d'autres enfants et des animatrices du relais petite enfance

Informations pratiques :

Mercredi 13 décembre de 9h30 à 11h30
Salle Frédéric Praud - rue du Square - 44430
Le Loroux Bottereau
Gratuit sans inscription



UN SERVICE D'ACCÈS AU DROIT POUR TOUS

En Sèvre et Loire, un point justice est accessible pour les usagers du Vignoble nantais et notamment de la communauté de communes Sèvre & Loire. Des permanences avec des professionnels du monde juridique vous accueillent gratuitement à Vallet.

Pour accéder à ce service, c'est simple, contacter l'accueil de la communauté de communes Sèvre & Loire au 02 51 71 92 12



François MOREL © Manuelle TOUSSAINT



Tiken Jah Fakoly © Youri LENOUEVRE



Les gros patinent bien © Fabienne RAPPENNEAU

LE CHAMPILAMBART ET SI ON OFFRAIT DE LA CULTURE À NOËL ?

Si vous êtes en panne d'inspiration pour vos cadeaux de Noël, pourquoi pas offrir des spectacles et même un abonnement et permettre ainsi à vos proches de passer un moment unique et rempli de magie !

DES SPECTACLES POUR TOUS LES GOÛTS

Théâtre, danse, cirque, musique... Nul doute que chacun puisse trouver chaussure à son pied parmi les 16 propositions du Champilambart entre janvier et juin 2024 !

Nous réservons une belle place à l'humour pour cette 2^{ème} partie de saison avec 4 spectacles (dont 3 ont reçu un Molière !) : *La métamorphose des cigognes* (13 janvier), Alexis LE ROSSIGNOL (8 février), *J'ai des doutes* de et avec François MOREL (Séance supplémentaire le lundi 19 février) et *Les gros patinent bien* de Olivier MARTIN-SALVAN et Pierre GUILLOIS (22 & 23 mai).

Le cirque sera également à l'honneur avec, du 16 au 18 janvier, un coup de projecteur sur deux spectacles accueillis en résidence de création en 2023 (*Des nuits pour voir le jour* et *L'Aorte*) mais également avec *Les quatre saisons* de Vivaldi avec l'ONPL & la compagnie britannique Gandini Juggling (21 mars) !

AU PRINTEMPS AUSSI, ÇA BOUGE !

Au printemps, le festival Cep Party soufflera ses 20 bougies. Pour fêter ce bel anniversaire, Cirque la Compagnie installera son chapiteau et vous proposera sa dernière création *Pandax* avec 5 circassiens acrobates, 3 musiciennes et une Fiat Panda ! Programme complet du festival courant février.

Deux temps forts musicaux sont également au programme avec la venue d'une figure majeure du continent africain et du reggae pour sa tournée acoustique, Tiken Jah Fakoly (le 28 mars) et l'accueil du projet *Happy Ends* le 1^{er} juin pour clôturer en beauté la saison 23/24 avec Chloé LACAN, Thibaud DEFEVER. Ces derniers partageront le plateau avec l'Harmonie de Vallet pour un programme autour des chansons et musiques de cinéma !

Et si vous avez peur de vous tromper ou que vous préférez laisser libre choix aux personnes à qui vous offrez des spectacles, vous pouvez désormais choisir des bons cadeaux Champilambart.

N'hésitez pas à nous retrouver jusqu'au 22 décembre à la billetterie où nous nous ferons un plaisir de choisir un spectacle ou un abonnement sur mesure pour vos proches ! La billetterie sera exceptionnellement ouverte la semaine précédant Noël : mardi 19 et mercredi 20 décembre de 10h à 18h et jeudi 21 et vendredi 22 décembre de 10h à 17h30 !

Billetterie : 02.40.36.20.30 | www.billetterie.champilambart.fr



LE CHAMPILAMBART

saison 23/24

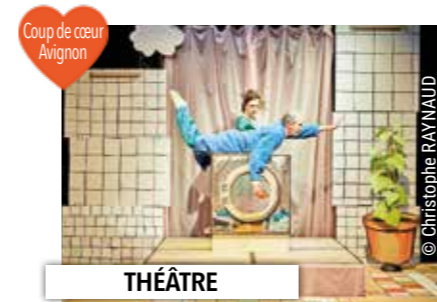


THÉÂTRE / HUMOUR

SAM 13 JANVIER 20H30
LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Une histoire violente et légère d'un homme enfermé entre quatre murs face à un gobelet vide. Pendant une heure, cet homme essaye de suivre le protocole sans lequel son projet ne verra pas le jour : faire un enfant par fécondation in vitro. Au gré des apparitions de personnages qui se veulent délirants à force de se vouloir pragmatiques, Marc ARNAUD poétise une situation plus que triviale et fait de l'endroit sordide où il est enfermé le pays fantastique de son imagination.

Texte et interprétation : Marc ARNAUD / Mise en scène : Benjamin GUILLARD



THÉÂTRE

MAR 23 JANVIER 20H30
DERRIÈRE LE HUBLOT SE CACHE PARFOIS DU LINGE

On voudrait s'aimer mieux. Mais comment faire quand on cumule les mandats : en couple hétérosexuel cohabitant et parental, le tout noyé dans les eaux troubles du patriarcat ? Nous, Les Filles de Simone, avons invité un homme à disséquer avec nous ce petit système hétéronormé qui ne rime pas encore avec égalité.

Un projet Les filles de Simone



CIRQUE

16 & 18 JANVIER 19H30
DES NUITS POUR VOIR LE JOUR

Auto-corps-trait, confidence ou célébration des zones d'ombres, « Des nuits pour voir le jour » est né des nombreuses blessures de Katell. Les sujets de ce spectacle sont l'empêchement et l'acceptation, abordés au travers du parcours d'un corps de femme acrobate. Il s'agit de montrer ce que l'on cache. De chuchoter ses secrets. De pleurer à force de rire. Par un dispositif scénique étonnant, le public sera invité à vivre le spectacle de l'intérieur.

Solos de femmes de cirque. Cie Allégorie



THÉÂTRE

MER 31 JANVIER 20H30
LE CHAMP DE BATAILLE

La quarantaine galopante, un père s'enferme aux toilettes pour échapper à son ado (et à son couple) en crise... Un spectacle sur l'amour familial où les sentiments sont à vif, qui questionne la violence, notamment produite par l'école et la famille, mais qui n'est jamais dénué d'espérance car il est porté par une plume drôle et pleine de tendresse. Texte de Jérôme COLIN / Avec Thierry HELLIN / Mise en scène de Denis LAUJOL



CIRQUE

JEUDI 18 JANVIER 19H30
L'AORTE

Dans ce road-movie qui prend le pouls de l'Amour, en asculte ses déviations et ses culs de sac, Anaïs VEIGNANT n'a qu'un seul compagnon de route : un trapèze fixe investi comme un alter-ego. Un duo déguisé en solo où l'artiste esquisse un dessin du phénomène amoureux en partant de sa propre expérience et en enquêtant sur celles des autres. C'est fragile, grave et drôle, comme dans les contes de fées, comme dans les comptes à rendre, comme les chemins non balisés.

Solos de femmes de cirque. Cie Anaïs



MUSIQUE

SAM 3 FÉVRIER 20H30
COCODRI

Sur les berges du bord de Loire, le trio Cocodri branche « La station marécage » vers les ondes du Mississippi. Suivant l'animal qui descend le fleuve, Cocodri transmet sur ses ondes les chansons du folklore américain. Ce fleuve, témoin des rencontres entre les cultures, fait remonter les courants musicaux, et couler l'encre de bien des récits.

Petit Noël de l'Intervalle 13 décembre Plus d'infos dans l'agenda

MANIFESTATIONS

11 DÉCEMBRE

Conférence
Les amis de l'université et de la culture

Robotique et société (un positionnement philosophique sur l'évolution de la société avec l'arrivée massive des systèmes robotisés) par Sophie SAKKA. Cinéma Le Cep, 14h30.

DU 12 AU 27 DÉCEMBRE

Exposition
Tiss'é'toile

Deux artistes occuperont l'atrium de la mairie : Isabelle HURTAUD, peintre intuitive aux toiles de couleurs vives et Renée LERICHE, transforme le macramé en bijoux, suspensions, attrape-rêves...



13 DÉCEMBRE

Petit Noël de l'Intervalle

Après le succès de la 1^{ère} édition, l'Intervalle vous donne rendez-vous le mercredi 13 décembre pour un moment de convivialité et de partage avant les fêtes de fin d'année ! Plus d'infos sur le site de la ville ou du Champilambart : www.champilambart.fr



15 DÉCEMBRE

Atelier Chauffe citron Médiathèque

RDV à 10h30 pour un atelier ludique autour de la mémoire consacré au 60 ans et +. Inscriptions auprès du CCAS : 02 28 03 39 00

16 DÉCEMBRE

Concours de belote ES Vallet

Inscriptions et informations au 06 40 43 84 81. Salle du Clos de la Cour (Les Dorices) Vallet, 13h, 8€ par personne. Passionnés de belote, nous vous donnons RDV !



16 DÉCEMBRE

Médiathèque

Animée par les bénévoles. Deux séances de 30 min :
- 10h30 : Enfants de 6 à 8 ans
- 11h : Enfants à partir de 4 ans
Sur inscription au 02 40 33 91 84.

17 DÉCEMBRE

Animations marché

Le Père Noël se rendra sur le marché de Vallet ! Il sera aussi possible pour les enfants de faire un tour de poney et de découvrir les activités équestres. De 10h30 à 12h.



20 DÉCEMBRE

Soirée jeux L'Intervalle

Initiation au *Scrabble Duplicate* ! Venez découvrir une nouvelle façon de jouer au scrabble ! L'association scrabble du Vignoble vous initiera au *Duplicate*, un mode de jeu dans lequel tout le monde a le même tirage, mais chacun dispose de son propre plateau. Entrée libre et ouverte à toutes et tous, à partir de 8 ans. Inscription obligatoire. Plus d'informations : lintervalle@vallet.fr

21 DÉCEMBRE

RDV Café L'Intervalle

Venez échanger autour d'une boisson chaude ! Organisé par le CCAS. Plus d'informations : 02 28 03 39 00



29 DÉCEMBRE

Don du sang

De 9h45 à 13h15 & 16h à 19h. Salle polyvalente de La Regrippière. Merci de programmer votre RDV sur le site EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DU 9 AU 23 JANVIER

Exposition
Yannick RIGAUD

Sa peinture se crée dans l'action, dans le moment, son approche est instinctive et libre. Chaque toile est une nouvelle histoire et doit être nourrie pour donner des effets étonnants, avec des jeux d'ombres, de lumières, de couleurs et de transparence. Atrium de la mairie



15 JANVIER

Conférence
Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Danielle TAITZ : "Le Negro Spiritual et le Gospel" au Cinéma le Cep à 14h30.

20 JANVIER

Vœux à la population

Jérôme MARCHAIS et l'équipe municipale vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux à 18h30 au Champilambart.

20 JANVIER

Les nuits de la lecture Médiathèque

10h30 : Pour faire une souris verte - Contes pour les enfants de 0 à 3 ans, avec France QUATROMME. 11h : Les JO des animaux - Contes pour les enfants de 3 à 6 ans, avec France QUATROMME.

15h : Jouer en corps ! - Joie, malice et expression corporelle - Atelier tout public, à partir de 6 ans, avec Lucile.

16h15 : En corps une histoire ! - Atelier pour les enfants de 3 à 5 ans, avec Lucile.

17h30 : Histoire de bouger - Atelier pour les enfants de 18 mois à 3 ans, avec Lucile. Inscriptions au 02 40 33 91 84

DU 26 AU 28 JANVIER

Théâtre
Les bouffons

Volpone, riche marchand de Venise, monte une terrible farce pour se venger des amis qui l'ont trahi. Une comédie divertissante riche en intrigues ! Au Champilambart, 20h30 vendredi et samedi et 15h le dimanche. Billets en vente sur place ou à Hyper U.

28 JANVIER

Vin chaud sur le marché

Pour fêter la nouvelle année, la municipalité vous propose un temps convivial. Rendez-vous devant la mairie pour une dégustation gratuite de vin chaud* et de chocolat chaud.

* à consommer avec modération



3 FÉVRIER

Samedi ça bouge AGV Vallet

Cours de gym dynamique le matin et gym zen l'après-midi ouvert à tous. 9h à 18h à la salle du Clos de la Cour, les Dorices à Vallet.



DU 6 AU 13 FÉVRIER

Exposition

Marie-Noëlle MATON, Edith COTTINEAU et Françoise KOZLOVSKI

Les trois amies au style bien différent prendront possession de l'atrium de la mairie dans le cadre de leur exposition.



LES RDV DU CINÉMA LE CEP

Fidèle à son engagement dans l'éducation à l'image et l'éveil au cinéma, le cinéma Le Cep programme des séances dédiées au jeune public.

Un jeudi par mois, il propose de découvrir ou redécouvrir un classique du cinéma.

Retrouvez toute la programmation du cinéma : www.cinemalecep.fr

Contact : 02 40 36 60 82

REGARD SUR LA VILLE

LUMIÈRES D'AUTOMNE



© Photographie



Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00
www.vallet.fr | facebook @villedevallet

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en décembre/janvier

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés. Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 7 et 8 décembre : > 18 et 19 janvier
- > 21 et 22 décembre : > 1 et 2 février
- > 4 et 5 janvier : > 15 et 16 février

Un doute sur votre jour de collecte ?
Ayez le réflexe : geolocalisation.cc-sevreloire.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > BERNARD Éline
Née le 20/08/2023
- > TALON Adriel
Né le 20/08/2023
- > FLORENCE Milo
Né le 26/08/2023
- > GRIFFON SAUTEJEAU Anna
Née le 28/08/2023
- > FARCIS MERCIER Avril
Née le 29/08/2023
- > GUÉRIN Auguste
Né le 29/08/2023
- > PAILLARD Noé
Né le 30/08/2023
- > TEILLER Margot
Née le 08/09/2023
- > CORBARD Adèle
Née le 10/09/2023
- > GOISNARD Enaël
Né le 05/10/2023
- > REBILLARD LIXON Milo
Né le 05/10/2023
- > PAYEN Teresa
Née le 10/10/2023
- > DENDEN Fatima
Née le 19/10/2023
- > BONNO FEDDI Alma
Née le 14/08/2023
- > FAUCHEUX Malo
Né le 25/10/2023

Mariages

- > GEFFRAY Anthony et BERNARD Amélie
Le 26/08/2023
- > KERSPERN Michaël et PERRIER Mélanie
Le 16/09/2023
- > BRIN Florian et GRATAS Céline
Le 23/09/2023
- > LEPOITTEVIN Yves et VAUTIER Magalie
Le 07/10/2023
- > OUVRARD Nicolas et JOLY Marjolaine
Le 07/10/2023
- > BEAUFILS Stéphane et BLONDEAU Isabelle
Le 14/10/2023
- > KIEFFER Sébastien et DUMOLEYN Delphine
Le 14/10/2023
- > LAMBERT Jean-Charles et GOIN Marjorie
Le 28/10/2023

Décès

- > JOUANIC François
Le 22/08/2023
- > PORTIER Denis
Le 01/09/2023
- > DERSOIR née LE PAJOLEC Nathalie
Le 09/09/2023
- > GOBET Gérard
Le 15/09/2023
- > DOUCET Alain
Le 01/10/2023
- > ROBINEAU Marcel
Le 08/10/2023
- > JOSSE Alain
Le 19/10/2023
- > JACQ Thierry
Le 22/10/2023
- > CHEYMOL née WATEL Micheline
Le 01/11/2023